

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**École nationale supérieure d'architecture
de Strasbourg**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023

Au nom du comité d'experts¹ :

Géraldine Casaux-Ginestet, présidente

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, président par interim

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Madame Géraldine Casaux-Ginestet, professeure en Sciences et Techniques pour l'Architecture de l'ENSAP Bordeaux.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Nadia Sbiti-Benhamadi, maîtresse de conférences en Villes et Territoires de l'ENSA Toulouse.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) développe une offre de formation pour les deux cycles : le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, et le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master. Cette offre répond aux objectifs de l'école à savoir proposer une formation généraliste en architecture et permettre une diversification et une liberté de parcours notamment en deuxième cycle.

L'ENSA Strasbourg accueille environ 657 étudiants en formation initiale en 2020-2021. L'ENSA Strasbourg propose également un dispositif de formation professionnelle continue (FPC), qui inclut une adaptation du volume horaire encadré en présentiel, qui est de 900 heures, permettant la valorisation de l'expérience professionnelle à travers l'obtention de crédits ECTS.

L'ENSA Strasbourg dispose d'une unité de recherche : Architecture, morphologie / morphogenèse urbaine et projet (AMUP), commune avec l'INSA Strasbourg. Plusieurs enseignants de l'école coopèrent avec le laboratoire Arche, une unité de recherche de l'université de Strasbourg.

Analyse globale

Les travaux engagés par la direction et les instances (commission des formations et de la vie étudiante - CFVE, commission de la recherche - CR et le conseil d'administration - CA) de l'ENSA Strasbourg, entre octobre 2022 et janvier 2023, ont permis de faire émerger des orientations d'évolution de l'offre de formation des deux cycles. Ils ont permis également de révéler des besoins, notamment en matière de coordination et de transversalité des enseignements auxquels l'ENSAS s'attachera à répondre. L'ENSA Strasbourg apporte dans son projet d'accréditation des éléments d'évolution pertinents qui répondent en grande partie aux recommandations des rapports d'évaluation du bilan du Hcéres. Néanmoins, des éléments plus concrets en termes d'objectifs et de mise en œuvre permettraient d'apprécier la bonne faisabilité du projet.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

La formation se structurera autour des enjeux contemporains de l'architecture. La formation du 1^{er} cycle visera à constituer un socle commun de connaissances, quand la formation du 2^e cycle s'attachera à déployer un éventail de parcours optionnels en regard de projets professionnels personnalisés pour les étudiants. Quatre axes stratégiques sont définis par l'ENSAS et ses laboratoires pour répondre aux enjeux et aux pratiques contemporains de l'architecture, à l'interdisciplinarité et au développement durable, notamment dans la lignée du réseau Ensaeo.

La stratégie à l'international sera encore renforcée aux échelles régionales et européennes. Plusieurs atouts de développement à l'international de l'ENSAS seront mis en avant (localisation transfrontalière, profils internationaux des personnels, sensibilisation des communautés de l'école) afin de renforcer la mobilité étudiante dans les deux cycles, la mobilité des personnels, l'accueil des étudiants internationaux. Ces nouveaux objectifs à atteindre et leurs éléments de mise en œuvre concrète pourraient être décrits de façon plus précise, afin de servir de guide et de produire les indicateurs nécessaires à leur suivi.

Le lien entre formation et recherche sera mieux valorisé et clairement consolidé. L'ENSAS renforcera le lien entre enseignement et recherche en valorisant et en donnant de la visibilité aux actions déjà existantes (séminaires, parcours recherche, axes thématiques des laboratoires), ainsi qu'en intégrant davantage la formation par la recherche dans la pédagogie sous la forme de stages de recherche, de nouveaux formats pédagogiques recherche/projet et de proposition de charges d'enseignement aux doctorants.

Les interactions entre l'école et le monde professionnel seront développées. L'ENSA Strasbourg entend renforcer les partenariats existants (collectivités locales) et rechercher de nouvelles coopérations en lien avec les thématiques abordées en master et en post-master. Ce renforcement des relations avec les acteurs du monde professionnel se traduit également par un projet de création d'un bureau de l'insertion professionnelle et une plateforme Alumni. L'ENSAS renforcera par ailleurs la place des stages dans la formation en en précisant mieux les objectifs pédagogiques et les modalités de suivi, ainsi qu'en promouvant la possibilité de césure conçue comme un moment d'immersion professionnelle.

La formation professionnelle continue diplômante reste un atout de l'école, l'ENSAS est l'une des rares écoles à organiser la FPC. Il s'agira de mieux construire les échanges avec la formation initiale, en bénéficiant de l'immersion en milieu professionnel, à l'aide d'enseignements mutualisés et d'une intégration dans la vie de l'école.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

L'ENSA Strasbourg s'engage dans une approche par compétences pour renouveler sa « matrice de formation ».

Elle préparera un référentiel de compétences pour renforcer son offre de formation (alignement pédagogique, seuils critiques d'apprentissage). Un modèle de description des enseignements, ainsi que le référentiel de macro-compétences devront être établis en accompagnement des fiches projet pour le 1^{er} et le 2^e cycle. L'ENSA Strasbourg a identifié des besoins accrus en matière de coordination et de transversalité des enseignements. En complément de la coordination par unité d'enseignement (UE), l'ENSAS poursuit et conforte la coordination pédagogique par cycle et par champ disciplinaire ainsi que des réunions collégiales de semestre. L'ENSAS définira une nouvelle organisation du calendrier de l'année universitaire. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie et le rythme scolaire de ses étudiants, notamment par la libération d'une demi-journée à une journée par semaine en 1^{er} et en 2^e cycle. Une attention sera portée aux formats et aux productions pédagogiques en intégrant le temps de travail personnel des étudiants.

L'offre pédagogique est enrichie par des formats d'enseignements diversifiés. L'ENSA Strasbourg développera les croisements disciplinaires en diversifiant son offre de formation par des temps pédagogiques aux formats variés (enseignements intensifs, recours ponctuels à l'enseignement à distance, semaines optionnelles, ateliers « hors les murs » en partenariat avec les collectivités territoriales locales). L'école a également mis en place un parcours personnalisé de l'étudiant (PPE) qui favorise les initiatives étudiantes. Par ailleurs, l'ENSAS cherche de nouveaux lieux à partager avec des partenaires pour expérimenter les matériaux et la fabrication de maquettes à grande échelle.

L'offre de formation à l'international est consolidée. L'ENSAS renforce son ouverture à l'international en intensifiant les échanges pédagogiques et scientifiques, notamment en développant de nouveaux accords avec des établissements proposant des enseignements en langue anglaise et en favorisant les mobilités entrantes et sortantes, des étudiants en 1^{er} comme en 2^e cycle, mais également des personnels enseignants et administratifs. Les dispositifs existants seront renforcés et développés tels les doubles masters franco-allemands, les workshops et les stages à l'étranger, ainsi que les enseignements en langue anglaise dans les deux cycles.

L'offre de formation professionnelle continue (FPC) reste en phase avec les évolutions de la formation initiale.

L'ENSAS propose une formation reconnue et adaptée aux spécificités d'un public de professionnels. Elle souhaite développer ses enseignements à l'interdisciplinarité et renforcer les croisements avec les enseignements de la formation initiale. Une évolution des contenus de la formation HMONP sera étudiée lors de la prochaine campagne d'habilitation avec l'ouverture possible de certains modules à un public de professionnels.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

L'attractivité des formations mériterait une procédure de suivi explicitée. L'établissement indique une augmentation des candidatures Parcoursup, comme pour l'ensemble des ENSAP, sans donner d'éléments d'évolution chiffrés, et une stabilisation pour les autres modes de recrutement. Sur le plan qualitatif, il n'apparaît pas de stratégie clairement définie pour attirer les meilleurs profils et éviter les réorientations.

La méthodologie et les résultats de l'analyse des performances des formations pourraient être mieux explicités.

L'établissement fait état de la mise en place d'une analyse détaillée des performances des formations, sans la présenter, ni en termes de méthodologie ni en termes de résultats. La réussite en première et en deuxième année du 1^{er} cycle fait l'objet d'une attention particulière, l'école mobilise du monitorat et du tutorat dans la perspective de réduire les taux d'échecs. Différents dispositifs complémentaires, comme le parrainage entre étudiants ou les parcours aménagés, sont mis en place par l'école afin de remédier aux manques qui pourraient se révéler.

Le suivi du devenir des étudiants sera renforcé. L'ENSAS compte sur son travail en lien avec l'approche par compétences, et sur les enquêtes d'insertion menées par le ministère de la Culture, pour mieux adapter ses formations aux exigences du monde du travail. L'adhésion à la Conférence des grandes écoles en 2023 devrait fournir des outils complémentaires pour le suivi de l'insertion professionnelle.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

La politique de recrutement sera menée en lien avec les besoins de formation et de recherche. L'ENSAS veillera à adosser sa politique de recrutement de ses enseignants aux besoins du nouveau programme de formation et de recherche. Elle mettra en place des modules de formation à destination des enseignants, pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques. Un soutien aux projets pédagogiques sera également proposé.

Des outils de pilotage et de suivi permettront une amélioration continue de l'offre de formation. L'ENSAS mettra en place des outils de pilotage et de suivi pour améliorer la coordination pédagogique de ses enseignements et la cohérence des acquis d'apprentissage de ses étudiants.

Elle souhaite également adapter son dispositif d'évaluation des enseignements aux nouvelles orientations du programme et à la nouvelle matrice des formations. Néanmoins, une présentation de ces outils et du dispositif d'évaluation des enseignements aurait mérité d'être portée dans le dossier d'accréditation.

Conclusion

Points forts

- Une évolution de l'offre de formation pour mieux s'adapter aux enjeux contemporains de l'architecture et du monde professionnel ;
- Une ouverture internationale avérée avec des doubles diplômes ;
- Un renforcement de la coordination pédagogique et de la transversalité des enseignements ;
- Des formats d'enseignement diversifiés ;
- Une offre complète en formation continue.

Points faibles

- Un manque d'éléments de description concrète des mesures à mettre en place pour atteindre les objectifs ;
- Un manque de visibilité des stratégies partenariales au niveau régional et au sein du site strasbourgeois ;
- Un déficit d'analyse du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Recommandations

- Décliner les objectifs à atteindre en éléments évaluables, et décrire les méthodologies associées ;
- Mettre en place une stratégie partenariale pour les formations, explicitée et structurée au niveau local ;
- Améliorer l'analyse du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Avis d'accréditation des formations

Formation du 1^{er} cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme d'études en architecture (DEEA)	Grade L	Favorable

Formation du 2^e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme d'État d'architecte (DEA)	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement



Strasbourg, école d'architecture

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

8 bd Wilson • BP10037 • 67068 Strasbourg Cedex
Tel 03 88 32 25 35 Fax 03 88 32 82 41

<http://www.strasbourg.archi.fr>

À l'attention de Monsieur Pierre Glaudes,
directeur du département d'évaluation des établissements
et de Madame Lynne Franjé,
directrice du département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein 75013 Paris

Objet : Observations de l'ENSAS sur le rapport définitif d'évaluation du HCERES relatif à l'offre de formations des premier et deuxième cycles (campagne d'évaluation 2022-2023 vague C).

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour la transmission du rapport d'évaluation définitif. J'ai bien noté la reprise partielle des observations que nous vous avons adressées.

Sur le fond, ce rapport constitue pour nous un document précieux sur l'analyse du chemin parcouru depuis la dernière évaluation mais également sur la stratégie et les orientations futures à envisager afin de renforcer la qualité de nos formations en lien avec les outils de pilotage des objectifs, notre stratégie partenariale et le suivi de l'insertion professionnelle.

Cependant, il convient de préciser les avancées déjà réalisées par l'établissement depuis le début de cette période d'évaluation pendant laquelle s'est opéré le renouvellement des instances de l'école. Ceci a permis de fixer très rapidement les bases d'un nouveau projet pédagogique et de le développer, avant même que nous recevions les différents rapports définitifs, le dernier un an après l'audit. Ce décalage a permis d'anticiper la mise en œuvre des recommandations.

Vous trouverez ci-après la synthèse des évolutions opérées au regard des points faibles identifiés et des recommandations afférentes. Ces éléments complètent et précisent ceux déjà fournis dans la réponse de l'établissement au rapport définitif relatif à l'évaluation de l'établissement.

Pilotage

Le pilotage des formations fonctionne sur la base d'échanges permanents et fluides au sein des équipes ainsi qu'avec des contacts directs avec la tutelle Culture, ce que permet le dimensionnement de l'établissement. Par ailleurs les évolutions importantes de l'organisation des formations qui ont pris effet à la rentrée 2023 constituent une première étape. Les mesures à mettre en place pour atteindre les objectifs prévus seront précisés dans le prochain contrat d'établissement.

En appui à ce futur contrat quinquennal, l'école doit se doter des outils nécessaires, notamment d'un système d'information intégrant la possibilité d'une gestion analytique de l'ensemble des données (financières, RH et carbone) pour la conduite de la stratégie globale de l'établissement.

Dès la rentrée 2023, la désignation de coordinateurs parmi les enseignants, pour chaque cycle et par domaine, va faciliter la mise en cohérence des enseignements dans leur contenu et organisation et vient en complément des réunions de coordination qui existaient déjà. Le fil conducteur de la démarche par les compétences qui a commencé à se tisser est également un atout pour piloter les formations.

Enfin, le vote au niveau du conseil d'administration d'un cadre général pour l'affectation des moyens en emplois et en enveloppes budgétaires qui s'imposent aux enseignants complète pour l'instant le dispositif.

Partenariats locaux

La structuration des partenariats est bien un objectif recherché, ainsi que leur inscription au niveau local. La stratégie menée doit aboutir à une professionnalisation renforcée des formations notamment en recherchant les échanges avec les collectivités au travers d'ateliers de projets réalisés « hors les murs » dans lesquels les relations avec les partenaires constituent un élément pédagogique. Plusieurs ateliers de projet du cycle master sont déjà inscrits dans cette démarche territoriale.

D'une façon plus générale, la politique de site est pleinement intégrée dans le contrat de site (UNISTRA, ENGEES, INSA, HEAR, UHA, BNUS). L'école participe à l'ensemble des COPIL thématiques.

Par ailleurs, la convention créant une UMR entre l'UNISTRA et l'ENSAS a été signée et l'école disposera de deux unités de recherche en co-tutelle au 1^{er} janvier 2024.

Pour mémoire, un des quatre axes stratégiques permettant de renforcer l'identité de l'école concerne l'articulation de la recherche avec les enseignements et la politique de partenariats.

Insertion professionnelle

Le renforcement du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et la mise en place d'un cadre de formations continues, en parallèle de la formation continue diplômante déjà existante, a fait l'objet cette année de la création d'un nouveau service qui a pour mission de développer, la formation continue tout au long de la vie afin de renforcer le lien avec les professionnels, d'aboutir à un observatoire des débouchés, notamment par le suivi de l'insertion de nos diplômés.

Philippe Cieren,
directeur
13 novembre 2023



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr



@Hceres_



Hcéres

